

Vivre à Boisseuil

l'actualité de votre ville



**Fête des écoles
25 Juin 2011**



Vivre à Boisseuil



CROQUE LUNE : Inauguration le 9 juin 2011



Trophées des sports 2011



Randonnée Nocturne



Pot de fin d'année scolaire



Cérémonie 8 mai



Mai 2011 : Didier PORTE aime les gens



Juin 2011 : Le Banquet de la Sainte Cécile



Voilà 130 ans que Jules Ferry fit voter la loi obligeant l'instruction publique.

Le succès de cette loi donnant à chacun d'entre nous l'accès à une formation gratuite montrait bien le souhait de rendre notre pays plus fort et de le moderniser.

Mais aujourd'hui la volonté de nos gouvernants m'interroge et me trouble.

En effet, les suppressions de postes permanentes et non fondées, les assistants scolaires

qui disparaissent, les nouveaux professeurs mis en poste sans formation préalable et navigant de commune en commune ne peuvent que nous perturber.

Où veut-on conduire exactement notre éducation publique et laïque qui a permis de nous former gratuitement et permettre au plus défavorisé d'y accéder ?

Je pense que tout ceci ne peut que nous interroger et nous amener à réagir ; car comme beaucoup de services publics aujourd'hui nous conduirait-on vers une privatisation ou tout simplement léguer à nos communes les écoles primaires qui les gèreraient suivant leurs moyens.

Très sincèrement la voie tracée par Jules Ferry est fortement

chahutée et son avenir incertain. Mais croisons les doigts pour que cette casse cesse et que l'on revienne aux fondamentaux qui ont permis à notre pays d'être plus fort et de s'enorgueillir d'avoir offert à chacun la possibilité de se former.

L'avenir de notre pays passe par une formation de qualité et il est donc indispensable d'y mettre les moyens.

Dans cette mare d'eau trouble, espérons qu'une bonne pluie viendra l'éclaircir et nous offrir le droit de croire encore que l'éducation fait partie intégrante de notre civilisation.

Bonne rentrée à toutes et tous,

**Le Maire, Conseiller général,
Jean-Louis NOUHAUD**

**Bulletin Municipal « Vivre à Boisseuil »
N° 65 - Août 2011**

■ Directeur de la publication :
Jean-Louis Nouhaud, Maire de Boisseuil.

■ Groupe de Rédaction :
Ph. Lheureux, P. Pécout-Granger,
B. Fernandez, F. Maurin,
D. Mergnac, F. Vincent.

■ Publicité, Maquette, Impression :
GRAPHICOLOR
pao.graphicolor@orange.fr
05 55 79 17 60

■ Tirage à 1300 exemplaires.

SOMMAIRE

■ Edito.....	3
■ Boisseuil infos.....	4
■ Conseils municipaux	5
■ Les enfants	9
■ Les écoles.....	11
■ Les associations.....	13
■ Sport	15
■ Autres associations	21
■ Le groupe Patrimoine	22
■ Manifestations.....	23
■ Etat civil.....	23

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE



Adresse :
SAFRAN - 2 Avenue Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1

Tél. : 05 87 50 41 33
Fax : 05 87 50 41 11

- La F.D.G.D.O.N. de la Haute Vienne (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les organismes Nuisibles) et la commune de Boisseuil vont organiser dès l'automne des campagnes de régulation des populations de ragondin par piégeage.
- Les propriétaires, agriculteurs, chasseurs, piégeurs ayant des dégâts causés par ce rongeur et ayant un peu de temps disponible pour participer à cette opération, peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie.

REVISION SIMPLIFIEE DU P.L.U.

- Le conseil municipal a décidé de prescrire la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération en date du 17 janvier 2011.
Cette procédure a pour seul objet la modification du classement des parcelles destinées à recevoir le projet de mise en tourisme du Pôle de Lanaud.
- La délibération peut être consultée en mairie et un cahier de remarques est mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011 185-0001

portant prescription des mesures de restrictions d'usage de l'eau dans l'ensemble du département de la Haute-Vienne

Sur l'ensemble des communes du département, les mesures suivantes doivent être respectées :

- interdiction d'arrosage des terrains de sport, pelouses et espaces verts, de 8h à 20h,
- interdiction de lavage des véhicules, hors stations de lavage spécialisées, sauf obligations professionnelles,
- interdiction de remplissage des piscines existantes, hors construction en cours, sauf renouvellement d'eau partiel pour des impératifs sanitaires (piscines ouvertes au public),
- interdiction du lavage des trottoirs et voies publiques, hors impératifs sanitaires,
- interdiction de tout prélèvement dans les cours d'eau et leur nappe d'accompagnement, de 9h à 19h, hors usages prioritaires type défense incendie, et hors prélèvements déjà régis par des actes administratifs établis au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement qui respectent un débit réservé.
- interdiction des vannages et éclusages,
- interdiction du remplissage et de la vidange des plans d'eau, hors retenues hydroélectriques.

Sera puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe en application de l'article 6 du décret n°92-1041 du 24 septembre 1992, quiconque ne respectera pas les prescriptions édictées dans le présent arrêté.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'application de la loi du 16 Décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet du Département.

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales comporte un premier volet relatif à la refonte de la carte intercommunale.

La réforme vise un triple objectif le rattachement des dernières communes isolées à des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ; la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre existants ; la simplification de l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes.

Le préfet doit arrêter un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011.

Après une présentation en Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 3 mai 2011, le projet a été notifié aux Communes et EPCI du département, qui disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leur avis. Les éventuels amendements seront soumis au vote de CDCI qui peut modifier le projet élaboré par le Préfet, à la majorité des deux tiers.

1/ Intégration de la commune de Couzeix

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, la proposition du Préfet consiste en une extension de son périmètre, par l'intégration de la commune de Couzeix.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable sur la proposition de Monsieur le Préfet concernant l'extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole à la commune de Couzeix,

2/ Demande de la Commune de Bosmie l'Aiguille

La commune de Bosmie l'Aiguille (286hab/km²), qui a sollicité son retrait de la Communauté de Communes du Val de Vienne, a manifesté son souhait d'adhérer à Limoges Métropole, par délibération du 29 mars 2011, confirmée par une délibération du 1^{er} juin 2011 adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne plus particulièrement la commune de Bosmie l'Aiguille, des éléments complémentaires doivent être pris en compte : un fonctionnement avéré grâce aux relations existantes avec certaines communes de Limoges Métropole notamment Condat sur Vienne et Isle par le biais de l'ancien Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Vienne et avec les 11 communes du

territoire membres de l'ancien Syndicat Intercommunal de la Banlieue de Limoges et de l'Agglomération (SIBLA), compétent en matière de déchets ; l'utilisation par cette commune de la station de prétraitement du Pont de l'Aiguille, puis les réseaux d'assainissement de la Communauté d'Agglomération et sa station de traitement.

L'adhésion de cette commune limitrophe avec Isle et Condat sur Vienne, ne viendra pas remettre en cause les principes de gestion des compétences communautaires

La conjonction de l'ensemble de ces éléments conduit Limoges Métropole à solliciter un amendement au schéma proposé par Monsieur le Préfet, avec l'extension de son périmètre à la commune de Bosmie l'Aiguille.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable sur la demande d'adhésion de la commune de Bosmie l'Aiguille et de solliciter un amendement au schéma départemental de coopération intercommunale permettant l'extension du périmètre de Limoges Métropole à la commune de Bosmie l'Aiguille.

3/ Dissolution du Syndicat de voirie du canton de Pierre Buffière

D'autre part le projet de SDCI prévoit la dissolution du Syndicat de voirie du canton de Pierre Buffière pour deux raisons : le chevauchement sur 4 EPCI à fiscalité propre mais dont le cœur est constitué par des communes appelées à rejoindre la nouvelle communauté de communes s'étendant le long de l'autoroute A20-Sud et remédier à la double adhésion des communes d'Aureil, de Boisseuil et d'Eyjeaux, membres de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole à laquelle la compétence voirie été transférée.

La dissolution du Syndicat entraînerait la répartition de l'actif et du passif vers les communes actuellement adhérentes et la mise à disposition du personnel au CDG87.

Le comité syndical réuni le 17 mai 2011 a émis un avis défavorable au projet de SDCI sur la partie concernant la dissolution du Syndicat. Le comité syndical propose d'engager une réflexion de fond sur une nouvelle organisation cohérente en précisant que le syndicat s'est adapté, pour répondre aux demandes des communes adhérentes, lorsque l'offre privée s'est avérée insuffisante, peu réactive ou mal adaptée aux besoins des communes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de suivre l'avis du comité syndical et d'émettre un avis défavorable sur la proposition de dissolution du Syndicat intercommunal de Voirie du Canton de Pierre Buffière.

■ LIMOGES METROPOLE : ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – ADHESION DE LA COMMUNE DE VERNEUIL SUR VIENNE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Limoges Métropole s'est réunie le 1^{er} avril 2011. Elle a adopté un rapport relatif à l'adhésion de la commune de Verneuil sur Vienne à la Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2011.

L'évaluation qui a été faite par la commission a eu pour objectif de reconstruire, en cohérence avec la méthode d'évaluation mise en œuvre pour les 17 communes fondatrices de Limoges Métropole, une attribution de compensation garantissant l'éga-

lité de traitement de Verneuil sur Vienne par rapport aux autres communes et la capacité pour la Communauté d'Agglomération de financer les charges transférées.

Les conclusions de ce rapport seront définitivement adoptées par délibérations concordantes prises à la majorité qualifiée des communes membres de Limoges Métropole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges selon le rapport présenté.

■ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LIMOGES METROPOLE : PROTOCOLE D'UTILISATION DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a mis à disposition de la commune de Boisseuil, dans le cadre du transfert de la compétence voirie, un tracteur équipé d'une épareuse.

Cette mise à disposition doit faire l'objet d'un protocole d'utilisation. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve le texte du protocole annexé à la présente délibération et autorise le maire à signer la convention et toutes autorisations nécessaires.

■ DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL : Etablissement CARREFOUR - 4 Septembre 2011

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande d'avis de Monsieur Le Préfet, conformément aux prescriptions de l'article L 3132-20 du Code du travail, sur une demande d'autorisation d'ouverture du magasin Carrefour le dimanche 4 Septembre 2011 en raison de la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide

de ne pas réserver de suite favorable à la demande d'ouverture du magasin Carrefour le 4 Septembre 2011. En effet le Conseil Municipal ne souhaite pas cautionner le travail du dimanche, souhaite s'en tenir aux dérogations d'ouverture dominicales décidées en liaison avec la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole pour les fêtes de fin d'année.

■ TARIFS PUBLICS – Année Scolaire 2011/2012

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2011

TARIFS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal fixe la participation trimestrielle des familles à l'école de musique, à compter du 1^{er} juillet 2011, de la façon suivante :

Type d'enseignement		à compter du 01/07/2011
Eveil 1 ou 2 - Enfant COMMUNE	1 ^{er} enfant	23,50 €
	2 ^e enfant	16,00 €
1 ^{er} cycle - 1 ^{re} et 2 ^e année + chorale	1 ^{er} enfant	91,80 €
	2 ^e enfant	65,10 €
1 ^{er} cycle - 3 ^e et 4 ^e année + solfège + instrument	1 ^{er} enfant	200,00 €
	2 ^e enfant	152,80 €
2 ^e cycle - de la 1 ^{re} à la 3 ^e année Musique actuelle ou instrument et solfège	1 ^{er} enfant	163,50 €
	2 ^e enfant	131,40 €
Formation instrumentale enfant commune		107,90 €
Formation instrumentale adulte commune		177,40 €
Formation instrumentale hors commune		224,40 €
Eveil 1 ou 2 - enfant hors commune		53,50 €
Formation musicale hors commune		224,40 €

TARIFS DE LA GARDERIE MUNICIPALE ET DES REPAS

GARDERIE MUNICIPALE	
ETUDES SURVEILLEES 2011/2012	
▪ Enfant commune.....	1,00 €/jour
▪ Enfant hors commune.....	2,00 €/jour

REPAS RESTAURANT SCOLAIRE	
+ HALTE GARDERIE 2011/2012	
▪ Enfant de Boisseuil	2 €/repas
▪ Enfant hors commune.....	3,60 €/repas
▪ Adulte	6,70 €/repas

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS 2011/2012			
Enfants de Boisseuil et Eyjeaux		Enfants hors commune (sauf Eyjeaux)	
Journée – repas compris			
▪ 1 ^{er} enfant	11,15 €	▪ Journée – repas compris	13,40 €
▪ 2 ^e enfant	9,00 €		
▪ 3 ^e enfant	6,35 €		
1/2 journée (matin ou après-midi)			
▪ 1 ^{er} enfant	6,70 €	▪ 1/2 journée (matin ou après-midi)	8,10 €
▪ 2 ^e enfant	5,10 €		
▪ 3 ^e enfant	3,80 €		
Repas (même tarif que pour l'école)	2,00 €	▪ Repas (même tarif que pour l'école)	3,60 €

STAGES – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux

Stage à vocation sportive - Par enfant	25.50 €/stage	Stage à vocation culturelle Par enfant	20.40 €/stage
--	---------------	--	---------------

SEJOURS – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux

Ados			4/6 ans		
Séjour 2 jours		25.50 €/séjour	Séjour 2 jours		25.50 €/séjour
Séjour 4 jours	1 ^{er} enfant	102.00 €/séjour	8/11 ans		
	2 ^e enfant	82.00 €/séjour			
Séjour 5 jours	1 ^{er} enfant	158.00 €/séjour	Séjour 5 jours	1 ^{er} enfant	76.50 €/séjour
	2 ^e enfant	107.00 €/séjour		2 ^e enfant	51.00 €/séjour
Séjour 8 jours	1 ^{er} enfant	184.00 €/séjour			
	2 ^e enfant	158.00 €/séjour			
Séjours ados et pré-ados durée supérieure à 2 jours – arrhes à l'inscription		50.00 €			

Ateliers périscolaires (~15 séances sur l'année scolaire)

Ecole primaire – atelier cuisine	18.00 €/atelier	Préados/Ados – ateliers	15.00 €/atelier
Ecole primaire – autres ateliers	15.00 €/atelier		

Accueil libre ados

Adhésion annuelle	5.00 € €
-------------------	----------

■ PARTICIPATION AUX SEJOURS DE VACANCES EXTRA COMMUNAUX

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que comme chaque année, il est saisi d'une demande émanant de la Fédération des Œuvres Laïques afin d'accorder une participation aux frais de séjour des enfants de la commune de Boisseuil, partant en centre de vacances de la FOL.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accorder une aide financière pour les enfants de la commune partant en centre de vacances ou en séjours sous réserve qu'ils soient organisés par des organismes qui seront reconnus par la collectivité (La FOL et l'AFR Briance Roselle, font partie des organismes reconnus par la commune). Les critères sociaux des familles concernées seront vérifiés avant l'attribution de l'aide selon le barème applicable aux conditions de ressources utilisés

pour l'attribution des aides financières par le CCAS.

L'aide accordée sera versée soit à l'organisateur du séjour, soit à la famille, après le déroulement du séjour, sous réserve de la constitution d'un dossier individuel par enfant. Le cumul des aides perçues par la famille ne pouvant être supérieur au coût du séjour auquel cas la participation communale sera réduite. L'aide sera versée après acceptation du dossier par la commission d'action sociale. Il fixe à 7,50 € par journée de présence, par enfant, la participation communale, sous réserve que le séjour ne soit pas, par ailleurs subventionné par la commune de Boisseuil et d'une manière générale décide de reconduire ces dispositions pour les années à venir.

■ ECOLE GUY MONNEROT : PROJET EQUITATION SCOLAIRE - Année scolaire 2011-2012 – Subvention

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande de participation à un projet d'équitation pour deux classes de l'école primaire au cours du second trimestre scolaire 2011/2012. Ce projet, d'un coût global de 1 500 €, concerne 50 enfants qui seraient accueillis pour 4 séances au poney club du domaine du

Treuil à Saint-Hilaire-Bonneval. Une participation de 13 euros serait demandée par famille. Pour équilibrer le budget une participation de 400 € est sollicitée auprès de la commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accorder une subvention de 400 € à la coopérative scolaire afin de participer au financement du projet.

■ ACQUISITION PANNEAUX LUMINEUX DE VOIRIE- TOTEM DE SIGNALISATION « ESPACE DU CROUZY »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été prévu au Budget 2011 d'acquérir un panneau lumineux d'information pour le centre bourg, un totem de signalisation pour l'espace du Crouzy et un totem de signalisation pour le Relais Assistantes Maternelles, ainsi que la reprise de la signalétique de la halte garderie. Une consultation a été effectuée auprès de plusieurs entre-

prises. Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise locale, qui par ailleurs est la mieux disante, à savoir Néon Centre dont la proposition totale s'élève à 35 500 € TTC. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de retenir l'entreprise Néon Centre pour la fourniture de l'ensemble de la signalétique.

■ ESPACE DU CROUZY : Organisation de la journée nationale des assistantes maternelles - 19 Novembre 2011

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande de prêt à titre gratuit de l'espace du Crouzy pour l'organisation de la journée nationale des assistantes maternelles le 19 novembre 2011. Cette manifestation regroupe les assistantes maternelles des différents RAM d'une partie du département. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de mettre à

disposition gratuitement l'espace du Crouzy pour l'organisation de la journée nationale des assistantes maternelles le 19 novembre 2011 et de prendre en charge une part des frais se rapportant à cette organisation (frais de déplacement et d'accueil des intervenants...), au prorata du nombre de relais participants.

■ CONVENTION DE PROGRAMMATION DE L'ESPACE CULTUREL : JAVA DES GASPARDS – année 2012

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal l'avait autorisé à signer les conventions de programmations pour l'Espace du Crouzy, du 1^{er} Octobre 2010 au 31 Décembre 2011, avec l'Association « La Java des Gaspards ». La saison culturelle 2010/2011

arrive à son terme fin juin et l'association « La Java des Gaspards » soumet à la municipalité sa proposition d'organisation de spectacles pour la nouvelle saison culturelle 2011-2012. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré renouvelle son accord.

■ FRANCOPHONIES 2011 : Spectacles du 29 et 30 Septembre 2011 - Espace du Crouzy

Un projet de spectacle pourrait être organisé à l'Espace du Crouzy dans le cadre des Francophonies 2011. Le spectacle retenu serait un spectacle québécois « la chanson de Roland » plutôt à destination d'un jeune public. Il ferait l'objet de deux représentations en journée, les 29 et 30 Septembre pour les scolaires et d'une représentation en soirée le 30 Septembre pour tout public.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de mettre à disposition gratuitement l'espace du Crouzy les 29 et 30 septembre à l'association des Francophonies et donne au maire l'autorisation d'acheter 60 places à 8 € afin de les mettre à disposition des élèves de Boisseuil des classes de CM2.

■ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - Exercice 2010

Le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre

pour l'exercice 2010. La part fixe syndicale, comme la surtaxe syndicale, n'ont pas évolué. L'abonnement reste fixé à 18.80 € et la surtaxe syndicale à 0.527€.

Le royaume des enfants



Repos, soleil, baignade, pique-nique ou barbecue, autant de mots qui nous projettent en vacances, au cœur d'un accueil de loisirs vivant et joyeux. Le Royaume des Enfants a entamé la période estivale sur les chapeaux de roue, avec un programme riche en découvertes et en moments de détente pour les enfants.

Que faut-il pour des vacances réussies ?

De la motivation ? Il y en a à revendre parmi l'équipe pédagogique. La motivation de tout faire pour qu'un groupe puisse vivre ensemble le sourire aux lèvres et sans cesse continuer à s'amuser.

De la découverte ? C'est sûr il y en a eu, les animateurs tiennent à leur rôle pédagogique dans la découverte du monde qui les entoure, dans la compréhension et l'envie de découvrir.

Du jeu ? Bien sûr ! Comment passer une journée sans s'amuser tous ensemble sur de petits jeux en ronds ou des grands jeux dans la forêt ?

De l'eau ? Il faut bien avouer, certains jour il a fait si chaud...

Des rires ? Nul besoin de les forcer, ils viennent naturellement, et les rires d'un enfant valent bien tous les cadeaux du monde.

C'est ainsi que l'équipe d'animation a proposé cet été :

- un séjour réservé aux 8/11 ans, au camping de Lissac sur Couze au sud de Brive, avec baignades, voiles et tir à l'arc au programme.

une nuitée pour les 4/6 ans accompagnés de jeunes du pôle ados au même endroit, afin de bien profiter de la piscine et du lac.

- Un séjour pour les ados au Lac Léman, avec des séances de catamaran, deux journées en Suisse, des randonnées ainsi que la visite de l'usine d'embouteillage à Evian.

- Enfin l'accueil de loisirs, fermé les trois premières semaines d'août comme d'habitude, a tourné à plein régime de 4 à 16 ans avec des activités nouvelles apportées par une équipe sur vitaminée, des visites et sorties pleines de sensations en parcours aventure ou pour des baignades, et des forts moments de complicité entre parents, enfants, animateurs et directeurs. C'est aussi ça la vie au centre.

- Entre autre, les ados ont pu créer de toutes pièces un roman photo dont ils sont les protagonistes, pendant que les plus jeunes ont pu vagabonder dans une thématique liée à la terre, au ciel, au feu... de biens curieuses et originales activités en sont sorties, pour le plus grand bonheur des enfants.

De bien bons moments encore pour la rentrée...



Halte Garderie

« Sucre d'Orge et Galipettes » 10 ans déjà !

En ce 1^{er} Juillet 2011, les enfants de la halte garderie Sucre d'Orge et Galipettes étaient particulièrement à la fête à l'espace culturel du Couzuy !

C'est avec un immense plaisir que parents et enfants des 10 années passées se sont retrouvés autour de photos, dessins, et de gâteaux pour se rappeler les années « crèche ».

La tombola organisée pour l'occasion a remporté un franc succès !

Nous remercions tous les participants à cette tom-

bola qui nous ont permis de récolter des fonds par ces temps de « crise » et de baisses de subventions. Félicitation à Monsieur Gautier qui a remporté le « gros lot » : un vol en montgolfière au dessus des châteaux de la Loire !

Les parents bénévoles ont contribué au bon déroulement de cette fête, je constate cette année une augmentation des familles qui s'investissent dans le bénévolat, c'est avant tout avec l'aide des parents que fonctionne la crèche.

Un grand merci à toute l'équipe des professionnelles pour leur investissement et en particulier à Elodie qui s'est beaucoup investie sur son temps personnel pour nous réaliser un diaporama relatant les 10 dernières années de la crèche.

Toute l'équipe remercie Monsieur le Maire pour nous avoir permis de profiter de ce magnifique espace du Crouzy, et enfin Didier Bardeau pour sa gentillesse et sa collaboration.

Nous vous rappelons que les inscriptions en crèche doivent être faites le plus tôt possible.

■ **Nos coordonnées :**

Madame Bouriquet (Directrice)
Mademoiselle Pasquet (Présidente)
Sucre d'Orge et Galipettes
Place de La Paix - 87220 Boisseuil
05.55.06.32.37.
sucredorge.et.galipettes@wanadoo.fr

« Croque-Lune »

L'inauguration du Relais Assistantes Maternelles/Parents a eu lieu le 9 juin 2011 en présence de Mme la Présidente du Conseil Général et de M. le Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales.

Après une visite des locaux, élus, partenaires, assistantes maternelles, parents et enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour les discours et le pot de l'amitié. Ce relais vient compléter, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la gamme des offres en matière de petite enfance, enfance et jeunesse sur la commune.

Il a pu voir le jour grâce aux aides de nos différents partenaires CAF, Etat et Conseil Général.

Le montant des travaux s'élève à 168 200 €, les subventions sont à hauteur de 24 800 € pour l'Etat, 12 400 € pour le Conseil Général, 65 831 € pour la Caisse d'Allocations Familiales qui nous a versé 5 000 € supplémentaires dans le cadre du développement durable et 2 500 € en subvention d'équipement. Elle nous a aussi accordé un prêt de 40 000 € au taux de 1%. Merci à eux pour leur soutien.

Nos remerciements vont :

■ tout particulièrement à Catherine JALRAN, conseillère technique territoriale à la CAF, pour son soutien et l'aide qu'elle nous a apportée tout au long du projet et depuis la mise en place,

■ à Sandrine l'animatrice du relais et Audrey (stagiaire EJE) pour leur implication personnelle lors du démarrage,

■ aux assistantes maternelles pour leur participation active et leur collaboration,

■ aux parents qui nous font confiance.

Un petit rappel :

Le R.A.M « Croque Lune » un lieu dédié aux assistantes maternelles, aux enfants et aux parents où une professionnelle (Educatrice de Jeunes Enfants) les accueille.

C'est un service public, gratuit, c'est aussi un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation.

Le RAM n'est pas un lieu de garde pour les enfants.

Il fonctionne en deux temps :

- L'accueil collectif est un moment de partage et d'échanges offert aux assistantes maternelles et aux enfants, qu'elles accueillent à leur domicile.

L'enfant est au centre de ces temps sous la responsabilité de son assistante maternelle.

- Les temps de permanence sont ouverts aux (futurs) parents, aux assistant(e)s maternel(le)s, aux candidat(e)s à l'agrément pour la recherche d'un mode d'accueil, le contrat de travail, les droits et devoirs des employeurs et salariés, le calcul de mensualisation du salaire, les congés, les démarches à effectuer pour devenir assistant(e) maternel(le) ...

Il est ouvert le mardi et le jeudi

Souhaitons beaucoup de petits bouts avec leurs nou-nous au relais.



QUELQUES CHIFFRES

Depuis son ouverture le 24 mars la fréquentation du relais est très bonne.

■ Mars :	3 matins	34 enfants	16 ASMAT
■ Avril :	8 matins	61 enfants	30 ASMAT
(2 semaines Vacances scolaires)			
■ Mai :	8 matins	84 enfants	37 ASMAT
■ Juin :	7 matins	73 enfants	33 ASMAT
■ Sur les périodes de permanence : 330 contacts			

Tout ceci conforte le bien fondé de l'ouverture du relais.

Rencontre d'athlétisme



Les fins d'année voient se dérouler de nombreuses manifestations sportives ; la rencontre d'athlétisme à Pierre Buffière fut un grand moment avec notamment la course relais très attendue.

Préhisto parc à Tursac

Mardi 31 mai, les élèves des classes de Ce2 (M CHABRELY) et Ce1 ce2 (Mlle NICOLAS) sont allés en Dordogne.

Le matin au Préhisto parc à Tursac, ils ont observé la technique de fabrication du feu, la taille des outils en silex, le lancer de sagaie. Après un tour du parc où étaient reconstituées des scènes de vie de l'homme préhistorique, le pique-nique a été pris sur place.

L'après-midi, la visite de la grotte de Lascaux à Montignac a beaucoup plu aux enfants : peintures, dessins,....

Partis sous un ciel menaçant, le soleil était au rendez-vous et les élèves ont passé une très bonne journée.



centre de recyclage



Deux classes (M Chabrely et Mme Vignot) ont participé à l'opération découverte du centre de recyclage des déchets le 19 mai. Cette visite toujours très intéressante a été suivie d'une intervention dans les classes par des animateurs du centre nature La Loutre, Limoges Métropole finançant cette opération.

Musée de L'Evêché



Les Cm² ont bénéficié une demi-journée de visite au Musée de L'Evêché pendant laquelle ils ont pu de manière interactive étudier les œuvres présentées.

Fête de l'école



Le 25 juin s'est déroulée la traditionnelle fête de l'école, à l'Espace du Crozy organisée par l'amicale laïque, le spectacle étant présenté par l'équipe pédagogique de l'Ecole. Cette année pour profiter au mieux de cette salle, les cycles 1 et 2 sont passés le matin et le cycle 3 l'après midi. Le soleil était de la partie et tout le monde semblait avoir apprécié cette journée qui a vu passer près de 800 spectateurs !

Puy du Fou

Mardi 21 Juin, les 55 élèves des CM1 et CM2 de Mme Chantraine et de M. Hadjadj et leurs accompagnateurs se sont rendus sur les terres de Vendée, au Puy du Fou, pour une journée de dépaysement et de voyage dans le temps.

Tout au long de la journée, ils ont pu assister aux jeux dans l'arène gallo-romaine, se promener dans les campagnes normandes en assistant à une attaque de village par des Vikings juchés sur leurs drakkars plus vrais que nature. La journée s'est poursuivie par un bal des oiseaux fantômes, une démonstration de joutes chevaleresques devant une Jeanne d'Arc à la recherche de chevaliers pour conquérir Orléans. Une chorégraphie équestre, accompagnée de danseuses de flamenco colorées, dans un jeu de lumière et d'eau de toute beauté et d'émotion a clôturé cette journée particulièrement longue, mais

riche en découvertes dans des décors d'un réalisme digne des grands studios hollywoodiens ou italiens de l'époque des grands péplums.



école de la forêt



Les CM2 de M. Hadjadj ont participé à l'opération « école de la forêt ».

L'objectif de cette action était de végétaliser une partie de la parcelle acquise par la commune de Boisseuil pour en faire un lieu de promenade et de découverte du milieu forestier.

Accompagnés par un agent patrimonial de l'ONF, les enfants ont travaillé sur diverses espèces de végétaux, et après un travail sur plan, ils ont procédé, à l'automne, à la plantation de près de 90 arbres sur le site.

Au printemps, ils ont pu constater que certains végétaux avaient été grignotés par des chevreuils, d'autres avaient manqué d'eau, d'autres encore étaient morts car ils ne correspondaient pas au sol existant.... La perte s'élevant à 12% des plantations, chiffre tout à fait normal. Trois beaux douglas ont été emportés par un promeneur indélicat !!!

AMICALE LAIQUE de BOISSEUIL

Entourée des élèves de l'école primaire et élémentaire de Boisseuil, l'Amicale laïque a remis le 24 mai 2010 un chèque d'une valeur de 5 000 Euros. Ceci permet de participer financièrement à l'organisation des différentes manifestations qui ont lieu tout au cours de l'année scolaire. Pour achever cette journée, les parents des élèves de CM1 ont assisté à l'espace du Crouzy, à une projection photographique et vidéo du séjour de classe de neige.

Le samedi 25 juin 2011, par une belle journée ensoleillée et avec un léger parfum de vacances s'est déroulée la traditionnelle fête des écoles. Suite à notre première expérience de l'année précédente à l'espace du Crouzy et afin d'éviter certains désagréments, un réaménagement de la journée a été nécessaire. Le spectacle s'est déroulé en deux temps : le matin pour les enfants de la maternelle jusqu'au CE1 et pour les autres l'après-midi. Cette nouvelle organisation a ainsi permis à toutes les familles d'apprécier dans de meilleures conditions, le spectacle

des enfants. Les professeurs des écoles ont su comme à l'accoutumée, faire évoluer dans différentes mises en scène, toujours aussi variées, les enfants de chaque classe. La fin des deux spectacles a été marquée par le traditionnel lâcher de ballon sponsorisé cette année par le restaurant Hyppopotamus. La journée s'est terminée par un repas exotique très convivial, suivi d'une soirée dansante.

Un grand merci aux membres de l'amicale, à la mairie et aux professeurs des écoles sans qui cette belle manifestation ne pourrait avoir lieu.

L'amicale laïque espère voir l'arrivée de nouveaux membres à la prochaine rentrée scolaire 2011/2012 car il ne faut pas oublier que chaque année, les parents des enfants qui quittent l'école, ne se représentent pas. Pour toutes questions relatives à l'organisation de l'amicale et évaluer le temps passé par les membres, n'hésitez pas à contacter le Président, Monsieur Gino NARAIN au 06 28 08 76 15.

LES COMPAGNONS DU ROSEAU



L'association Les Compagnons du Roseau rentre dans la 10^e année de sa création... Que de beaux souvenirs... et que de beaux projets à venir....

Pour tous les boisseuillais intéressés pour nous rejoindre, l'association se compose d'une section chorale,

2 sections théâtre adulte, 1 section théâtre ados et une section informatique.

Tous à vos agendas :

■ Samedi 1^{er} Octobre, la troupe adulte se déplace à Magnac -Bourg pour jouer « Un auteur sinon rien ».

■ Les 8 et 9 Octobre l'Association fêtera ses 10 ans, ainsi aura lieu l'Assemblée Générale.

■ Dimanche 23 Octobre, « Un auteur sinon rien » au Jardin de Plaisance au Vigen.

■ Samedi 19 Novembre, la chorale Poly'songs honorera la Ste Cécile à l'Eglise de Boisseuil.

■ Dimanche 20 Novembre, la troupe adulte jouera sa pièce « Un auteur sinon rien » pour le Club des Aînés de Boisseuil à l'espace du Crouzy.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Bonne rentrée à tous...

CLUB DES AINES



■ Le Dimanche 15 mai 2011, les aînés se sont retrouvés très nombreux à la salle polyvalente autour d'un coq au vin très apprécié de tous.

■ Le Jeudi 9 juin 2011, nous sommes partis par le chemin des écoliers vers Saint Cyprien au cœur du Périgord. Une opérette sur le thème « Un de la Canebière » a été interprétée par des voix magnifiques en hommage à Vincent SCOTTO.

■ Le samedi 3 septembre 2011 : nous allons découvrir ou redécouvrir l'île de ré : Le phare des baleines, Saint Clément de Baleine, Ars en ré.

■ Du 25 au 30 septembre 2011 : Escapade en Lorraine. Nous visiterons THIONVILLE et le château de Malbrouck, Trèves avec une croisière sur la Moselle, le Musée des Mines avec une après-midi au Grand Duché du Luxembourg, une visite guidée de la ville vieille de Nancy. Toutes les autres soirées sont animées.

Toute question concernant ce voyage trouvera une réponse auprès du président au 05 55 06 92 69.

■ Nos rendez-vous gustatifs seront clôturés par le repas de fin d'année le Dimanche 23 octobre 2011 gratuit pour tous les adhérents suivi d'une belle tombola réalisée grâce à de nombreux donateurs.

■ Une pièce de théâtre est programmée le Dimanche 20 Novembre 2011 à l' Espace du Crouzy qui sera jouée par les Compagnons du Roseau.

CAC : FOIRE AUX ESCARGOTS

RENDEZ VOUS DANS LE BOURG ET AU STADE LES 10 ET 11 SEPTEMBRE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE - STADE : 11^e foulées

- Courses enfants à partir de 14h30.
 - Courses populaires de 5,7kms et 10kms. Départ 16h.
 - Inscriptions :
Pré inscriptions 6 € (bulletin et règlement disponibles à la Mairie)
Inscriptions 10 € le jour des épreuves (jusqu'à 1h avant la course)
Courses enfants gratuites
 - BOURG : Foire
 - marché de pays et produits régionaux
 - fête foraine
 - animation culinaire
 - 22h30 feu d'artifice avec descente aux flambeaux derrière l'ESPACE DU CROUZY
 - Bal gratuit à la SALLE POLYVALENTE
 - Buvettes
 - Possibilités de se restaurer sur place grâce aux nombreux commerçants (escargots, viandes, pain, légumes, fruits, desserts, boissons...)
- Des chapiteaux seront mis sur la place avec barbecues, fours, bancs, tables, ... Venez composer votre menu et participer à la fête au creux du village !

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

- **ESPACE DU CROUZY : 9h**
Départ de la RANDONNEE PEDESTRE - Participation : 2 €
- **BOURG**
 - Marché de pays et produits régionaux,
 - Fête foraine,
 - Buvettes,
 - Animation culinaire,
 - Exposition à la salle polyvalente,
 - 14h30 : Banda « Les gueules sèches »

Suite au « gel » cette année du comité des fêtes, le CAC se charge d'organiser la foire aux escargots avec les différentes associations et bénévoles de la commune. Une nouvelle « formule » est donc proposée cette année.

Cette manifestation, vieille de 25 ans, caractérise Boisseuil avec sa convivialité et son dynamisme. Aussi nous ne pouvons pas laisser disparaître cette fête.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de ces 2 journées (Car il faut du monde !), vous serez les bienvenus. Une équipe sympathique vous accueillera afin de travailler mais aussi de s'amuser dans la joie et la bonne humeur... N'hésitez pas...

Vous pouvez appeler au 06.87.76.70.82

« DERNIER BISTROT AVANT LA CREUSE »

YVES DESAUTARD et toute son équipe proposent leur dernier spectacle « Dernier bistrot avant la creuse ». Rendez vous à l'espace culturel du Crouzy le **VENDREDI 4 NOVEMBRE à 20h30.**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre du concours JE LIS J'ELIS organisé par la Bibliothèque Départementale de Prêts 87 à l'initiative de la commission culture, la bibliothécaire a pu inviter un auteur de livres pour enfants.

Deux classes ont reçu Arnaud ALMERAS. Ce sont les classes de Mme CHANTRAINE et de M. CHASSAIN (CM1) déléguée à Mme VIGNOT.

La rencontre a eu lieu à la BCD de l'école pour plus de convivialité. Les enfants avaient soigneusement remplis leur questionnaire sur l'auteur, ses œuvres, son parcours. La bibliothécaire avait récupérés le maximum d'œuvres écrites et disponibles afin que les enfants puissent préparer la séance sereinement et efficacement.

Arnaud ALMERAS a relaté son parcours où c'est par hasard en testant son humour sur les enfants qu'il gardait en cour de récréation qu'il est passé à l'édition écrite de ses boutades. Les enfants ont

appris comment il composait ses livres, comment le personnage de Calamity Mamie (qui est allé jusqu'au Japon) était en fait inspiré de sa belle-mère lorsqu'elle gardait ses petites filles. Tout ceci a fait beaucoup rire les enfants. Ils ont été tous intéressés par Barbichu qui en fait était son ancien instituteur. S'il a parlé de son inspiration il a aussi fait un tableau très pédagogique sur le circuit du livre depuis sa création jusqu'à son impression. Ils ont aussi appris qu'il était maintenant rédacteur à la très connue revue des enfants « j'aime lire ». Une petite fille a timidement demandé si ce qu'elle avait écrit serait édité. Il lui a conseillé de le faire lire à son institutrice et de lui envoyer à Paris. Si les enfants étaient super intéressés, les enseignants et la bibliothécaire l'étaient aussi. La richesse du débat et l'humour de l'auteur ont captivés petits et grands.



14 ans garçons qui a fini 1^{er} du championnat en excellence

La saison 2010/2011 s'est terminée avec une très nette diminution des licenciés d'environ 15%, ce qui porte le nombre total à 139. Les résultats sportifs restent globalement satisfaisants :

■ **Les seniors Garçons** : L'équipe 1 qui évolue au niveau excellence se classe à la 5^e place, ce qui est conforme à l'objectif de début de saison.

L'équipe 2, en promotion d'honneur, a fait une très belle saison et fini à la 2^e place.

■ **Les seniors Filles** : Cette équipe évoluant au niveau le plus haut régional a connu une saison très moyenne. Elle termine à la 8^e place du classement et conserve toute fois son niveau de jeu en Prénationale.

■ **Les - 17 ans Garçons** : Les -17 Garçons évoluant en Excellence on fait une saison très satisfaisante malgré leur classement final à la 6^{ième} place, attribuée par goal-average particulier, appliqué comme le veut les règlements fédéraux lorsque plus de 2 équipes obtiennent le même nombre de points.

■ **Les - 14 ans Garçons** : (entente avec Le Club du Palais Sur Vienne) Nos jeunes ont fait une

très belle saison. Ils ont évolué en excellence et finissent premier du championnat.

■ **Les - 12 ans Garçons** : Après la phase de brassage, ils ont évolué en Excellence. La 2^{ème} phase s'est avérée très dure pour eux en rencontrant des équipes d'un niveau plus élevées. Ils finissent dernier du classement.

■ **Les - 12 ans Filles** : (En entente avec Châteauneuf et Pierre Buffière) Avec un effectif de 6 jeunes filles en -12 ans il était impossible de créer une équipe. Nous avons donc signé une entente avec les clubs de Châteauneuf et Pierre Buffière, ce qui leur a permis d'évoluer en Honneur et de finir 1^{ère} de leur poule.

Elles terminent la saison par un Challenge du Limousin et prennent la 2^e place de la poule Haute.

■ **L'Ecole de Hand (-8 ans et -10 ans Mixte)** : Avec un taux d'absentéisme très faible tout comme la saison passée, l'école de hand manque malheureusement d'effectif. L'assiduité des enfants et le travail accompli avec leurs entraîneurs leur a permis de prendre la 3^e place au challenge des -10 ans qui a eu lieu le 21 mai dernier.

■ **Handball Loisir Mixte** : Organisé par le HandLoisir, le 21 mai

dernier, un tournoi « inter Loisir » qui s'est déroulé dans une ambiance festive.

Nos -14 garçons et -12 Filles ont été récompensé pour leurs résultats sportifs, le samedi 11 juin dernier au Golf de la Porcelaine à Panazol par la Commission Régionale d'Organisation des compétitions.

■ **Trois grandes nouveautés pour la saison 2011/2012 :**

Le 3 septembre 2011, le HBC BOISSEUIL organise son premier « Vide-greniers ». Il se déroulera sur le parking au-dessus du gymnase, des dépliants vous permettant de vous inscrire seront distribués dans les boîtes aux lettres. Nous comptons sur votre participation.

L'arrivée de la Feuille de match électronique. Une formation interne au sein du club sera faite à tous les licenciés susceptibles de tenir la table de marque. La « FDME » sera mise en place dès la première rencontre des championnats.

Avec l'accord de la FFHB, une convention en Championnat de France -18 ans garçons a été signée avec Panaloisirs. Nous leur souhaitons une grande réussite sportive et vous tiendrons informé de leur évolution.

Reprise de l'activité en septembre : Elle est fixée Semaine 36 pour toutes les catégories. Les horaires précis seront identiques à la saison passée et affichés au Gymnase.

Le club manque de jeunes filles dans toutes les catégories, si vous êtes intéressées n'hésitez pas à venir essayer deux ou trois entraînements gratuitement.

■ **Renseignements :**
05.55.06.19.77 ou 05.55.30.54.78
Visitez notre site :
<http://www.hbc-boisseuil.com/>

CLUB DE GYM DE BOISSEUIL

Rendez-vous le 5 septembre 2011 pour la reprise des cours !

■ La fin de l'année sportive 2010-2011 s'est soldée par une Assemblée Générale et un changement de bureau. Nous remercions chaleureusement les membres de l'ancien Bureau pour leur investissement et leur grand dévouement. Nous tenons aussi à souhaiter la bienvenue au nouveau Bureau constitué de :

Présidente :	Audrey Fougassié
Vice-Présidente :	Valérie Moresmau
Secrétaire :	Martine Chartagnat
Secrétaire adjointe :	Sarah Becquet
Trésorière :	Alicia Lahaye
Trésorière adjointe :	Martine Huet
Vérificateur aux comptes :	Sophie Gaumet
Vérificateur aux comptes adjointe :	Martine Ferlin.

■ Pour ce qui est de la nouvelle saison 2011-2012 : Venez découvrir notre club de gym réservé aux adultes, et les cours animés par les deux animatrices Valérie et Florence : venez essayer les chorégraphies de step lors des cours du lundi, venez modeler chaque zone musculaire de manière ciblée lors des cours du jeudi.

Tout au long de l'année, vous pourrez explorer vos limites physiques, vous amuser, rigoler et parfois discuter (hors des consignes des animatrices) en toute

simplicité ou lors des soirées exceptionnelles proposées avec convivialité (restaurant, bowling, sortie glace...)

Pour cela, quelques conseils pour bien démarrer : prévoyez

- une tenue appropriée au sport,
- des baskets propres uniquement réservées à cet usage,
- un certificat médical obligatoire,
- une cotisation de 50 € pour les adultes ou 35 € pour les étudiantes,
- un tapis et une bouteille d'eau ;

et rendez-vous pour une ou deux séances hebdomadaires:

- le lundi au gymnase de Boisseuil de 20 h 30 à 22 heures,
- le jeudi à la salle polyvalente «les Banturles» de 20 h 30 à 22 heures.

■ Deux séances d'essai vous sont offertes. Alors, motivez-vous d'un bon enthousiasme, nous vous attendons à partir du lundi 5 septembre 2011 au gymnase à 20 h 30.

Venez nombreuses et nombreux...Vive la rentrée sportive !

BOISSEUIL FOOTBALL CLUB



■ Bilan sportif

Chez les jeunes : Encadrés par des bénévoles, nos jeunes prennent plaisir à se retrouver sur les terrains pour progresser dans leur sport favori. Ils apprennent aussi les valeurs de l'esprit collectif et tentent de porter haut les couleurs de la commune. Côté résultat à noter cette saison la belle performance des U17 qui terminent à la 1ère place de leur championnat District Excellence.

Chez les seniors : Bilan mitigé avec le maintien en 4^e division de la réserve et la descente en 3^e division de l'équipe fanion. Cependant, en dépit de cette contreperformance

les dirigeants restent optimistes car l'ambiance entre les joueurs est bonne et ce groupe jeune et talentueux devrait bien rebondir cette saison.

Chez les Vétérans : Des joueurs heureux de se retrouver les vendredis soirs sur et hors du rectangle vert.

■ Derniers événements

Finale départementale U11 : Le 1er mai dernier les 16 meilleures équipes U11 du département se sont affrontées sur les deux terrains de la commune dans le cadre du Challenge Adrien Lacore qui a vu la victoire des jeunes du Limoges FC. Tournoi U11-U13 : A l'occasion du traditionnel Tournoi du 8 Mai le club a accueilli pas moins d'une vingtaine d'équipes du département. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne tenue de cette manifestation. Tournoi Vétérans : Une douzaine d'équipes ont répondu présent dans un tournoi où l'important n'était pas le résultat mais la convivialité.

■ Journée du club :

Suite à l'Assemblée Générale le club avait invité tous ses licenciés à manger une paëlla. Le beau temps et la bonne

humeur était au rendez-vous ce qui a contribué au succès de cette journée.

■ Prochains événements

Tournoi U17 : Samedi 3 Septembre 2011 à 13h30 au stade.

Stage de foot U11-U13 : Lundi 24 et Mardi 25 Octobre 2011 toute la journée au stade.

Stage de foot U15-U17 : Jeudi 27 et Vendredi 28 Octobre 2011 toute la journée au stade.

Loto du club : Samedi 26 Novembre 2011 à 20h30 à l'Espace du Couzzy.

■ Bureau du club

Un nouveau bureau a été élu suite à l'assemblée générale et la démission notamment de Jean-Luc Maigne après 20 ans de bons et loyaux services.

Président : Joël Villautreix (0675539704)

Secrétaire : Bruno Lopez (0676843073)

Trésorière : Marina Margot

■ Reprise des entraînements

N'hésitez pas à rejoindre le club en vous inscrivant dès la reprise des premiers entraînements.

- U9 (2003-2005) : Mardi 6 septembre à 18h15 au stade de Boisseuil.

- U11 (2001-2002) : Mercredi 7 Septembre à 14h30 au stade de Boisseuil.

- U13 (1999-2000) : Mercredi 7 Septembre à 17h45

au stade de Solignac.

- U15 (1997-1998) : Mercredi 7 Septembre à 17h30 au stade de Boisseuil.

- U17 (1995-1996) : Mercredi 7 Septembre à 17h30 au stade de Boisseuil.

Seniors : Mardi 9 Août à 19h00 au stade de Boisseuil.

■ En savoir plus

Retrouvez nous sur internet aux adresses suivantes :

■ <http://boisseuilfc.kazeo.com> : calendriers et résultats au quotidien de chaque équipe du club.

■ <http://boisseuilfc.footeo.com> : compte-rendus des matchs et photos des derniers événements.

Que vous vouliez être joueur ou vous impliquer dans la vie du club en tant que dirigeant, n'hésitez pas à contacter une personne du club ; vous serez toujours le/la bienvenue !



Assemblée Générale du club.

YOGA

Le yoga a tenu son assemblée générale le MERCREDI 8 JUIN .

Le bilan de la saison s'est avéré très positif. 28 personnes ont assisté régulièrement aux cours.

Mme Delanotte fait cours régulièrement et bien souvent donne des cours même pendant les vacances scolaires.

Cette année, l'ambiance était particulièrement chaleureuse.

La réunion s'est terminée comme prévu par un repas convivial auquel ont assisté 20 personnes.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 7 septembre à 18h30 à la salle polyvalente que nous aurons le plaisir d'étréner.

Vous avez droit à deux séances gratuites pour essai.

A bientôt donc.

TEMPS LIES DANSE BOISSEUIL

■ Prémiscrption le samedi 10 septembre 2011, de 11h30 à 13h, salle de musique en face de l'école. (Eveil, Initiation, Jazz débutant, Jazz intermédiaire, Jazz adultes, Contemporain)

■ Les cours reprendront les lundi 19 et jeudi 22 septembre 2011

■ CONTACTS :

Valérie AIELLO : 06 08 60 31 61 ou 05 55 39 70 36

Delphine LEBRAUD 06 76 00 73 90

CERCLE JUDO BOISSEUIL

■ Le 27 Mai c'est un trophée des sports que Paul Freyssinet s'est vu remettre par Agnès Pelmoine, présidente de commission sport.

Avec ce trophée, la municipalité souhaitait souligner l'importance des bénévoles dans les associations : après plus de vingt ans au sein du club, dont 19 en tant que Président, Paul Freyssinet n'a pas renouveler sa candidature au poste de Président lors de l'assemblée générale de février 2011. C'est à contre cœur que l'ensemble du bureau a dû accepter sa décision. Mais c'est à l'unanimité que le titre de Président d'honneur du Cercle judo Boisseuil lui a été attribué.

■ Le tournoi annuel du 28 mai a pu se faire dans de bonnes conditions cette année : les diverses associations sportives, occupant le gymnase le vendredi soir et le samedi, ont pu nous céder exceptionnellement leurs créneaux.

Seulement 170 judokas avaient pu combattre en 2010... il y en avait plus de 250 cette année, malgré la météo et les nombreux tournois proposés ce 28 mai 2011.

Ce tournoi, qui vient de fêter ses 13 ans d'existence, est maintenant bien rodé : les bénévoles actifs y ont une place primordiale. Pourtant cette année, nombreux avaient déserté au moment de ranger les tatamis... c'est donc seulement une

dizaine de personnes dont une majorité de mamans bien courageuses qui ont eut cette charge.

A NOTER :

Le rendez vous pour le tournoi 2012 est déjà fixé Samedi 12 mai

■ **A la remise des ceintures du 24 juin :**

■ On a souligné la progression des jeunes judokas, mais aussi celle des adultes : et tout particulièrement celles de Clément Maury et Patrice Meilhac a qui il ne manque que quelques points pour obtenir leur ceinture noire !

■ Trois jeunes ont reçu un Trophée club pour leur assiduité et leurs performances de l'année : Josselin Fostan (mini poussin), Théo Bernardot (poussin) et Jacomet Alban (benjamin)

■ On a, également, salué plus particulièrement les performances et l'investissement de Mallaury Jacomet

■ Le dernier cours de l'année (28 juin) :

Les parents téméraires étaient invités à se joindre aux enfants sur le tatamis pour le plus grands plaisir des jeunes judokas : moment particulièrement riches en rires malgré la chaleur.

Bravo à tous.

■ **Pour la rentrée :**

Pensez à faire établir votre certificat médical par le médecin
Inscriptions : vendredi 02 et mardi 06 septembre de 17h30 à 19h30 au gymnase de Boisseuil
Pour les nouveaux, des cours d'essais seront proposés dès la reprise des cours le mardi 13 septembre

■ **Pour tout renseignement :**

■ Pierre Laurent (président)
06 86 78 65 35
cerclejudoisseuil@orange.fr
■ Martine Astier (trésorière)
06 03 22 04 74
astier.tati@orange.fr



*quand ce sont les enfants ...
qui expliquent aux parents !!!*



TENNIS DE TABLE BOISSEUIL

La saison de tennis de table 2010/2011 en Limousin s'est achevée et nous nous devons de préparer la suivante !

Sans vouloir faire de l'autosatisfaction, il faut bien reconnaître que la saison 2010/2011 a été exceptionnelle à plusieurs titres :

■ Les résultats sportifs, tout d'abord où nous avons pu enregistrer des maintiens en départementales 1,2 3, en Elite qui monte

en Régionale 3 et même le maintien de la Régionale 1 ! Ensuite, le nombre des licenciés est en progression et enfin globalement, les résultats individuels des pongistes de Boisseuil sont bons !

■ Constaté la progression des jeunes, leur ténacité, leur acharnement nous enchante tout particulièrement ! C'est pourquoi Monsieur le Maire de Boisseuil, sur notre proposition, a tenu à

récompenser Aurélien Boudenne et Victor Bonnet pour leur participation et leur performance lors du critérium fédéral (photo) en leur remettant la médaille des trophées de la ville de Boisseuil le 27 mai dernier au cours d'une réunion fort sympathique !

■ Le Club de l'Amitié aux multiples sections (Volley, tennis, danse, gymnastique, tennis de table, etc) a été dissous ! Aussi,

en catastrophe, avons-nous été contraints de rédiger des statuts nouveaux pour le tennis de table, les faire voter par L'Assemblée générale du 30 mai 2011, trouver une nouvelle appellation (C'est TT Boisseuil ! : Tennis de table Boisseuil) et effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et indispensables des nouveaux clubs sportifs ! Notre président et notre secrétaire ont à cette occasion fait preuve de leurs efficacités et de leurs dévouements !

■ La saison s'est terminée par le pique-nique traditionnel au bord de l'étang de St-Genest-sur-Roselle où, malgré un temps un peu « frais » hélas !, les familles ont pu se retrouver autour de grillades et autres pâtisseries apportées par les uns et les autres.

Pour 2011/2012, nous essaierons de faire aussi bien et mieux si possible.

Quelques nuages à l'horizon cependant, car nous aurons deux équipes en régionale et nous manquons de très bons joueurs à ce niveau de jeu !

Pour les jeunes, nous poursuivrons les entraînements et les inciterons à participer dans les différents tournois et compétitions, qu'elles soient départementales ou régionales.

■ La saison de tennis de table va débiter par notre grand tour-

noi de rentrée qui aura lieu **le dimanche 4 septembre 2011 au gymnase de Boisseuil**, tournoi ouvert à tous, garçons et filles, jeunes ou vieux, débutants ou confirmés car c'est un tournoi convivial à Handicap afin de donner une chance à chacun ! Gros succès l'an dernier ! N'oubliez pas ! **Ce tournoi est ouvert à tous ! Le TTBoisseuil vous attends et vous espère nombreux.** Tous les niveaux de jeu seront présents, avec en particulier, un tableau pour les non licenciés ! Traditionnellement, cette journée a toujours été par le passé conviviale et nous ferons tout pour qu'elle le demeure ! Buffet, grillades, boissons

Bon nombre de lots récompenseront tous les participants.

En fin de journée, quelques joueurs parmi les meilleurs du Limousin s'affronteront pour nous offrir un beau spectacle de tennis de table de haut niveau !

■ N'hésitez pas à aller consulter notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://pagesperso-orange.fr/CATT-Boisseuil/>

Pour plus de renseignements :
05 55 06 19 77



— ASSOCIATION SPORTIVE BAD BOISSEUIL —

La saison s'achève positive avec nos 60 licenciés dont 22 jeunes. Nos deux équipes engagées pour la première année dans les tournois interclubs ont enregistré de très bons résultats. La première jouera à la rentrée dans la catégorie supérieure. Les jeunes se sont bien investis et pour leur première année ne sont pas ridicules.

■ Pour l'année prochaine, le club souhaite organiser un tournoi.

■ Je fais appel aux demoiselles ou dames qui seraient intéressées par la pratique de ce sport de

nous contacter en Septembre car nous manquons de féminines.

■ Suite à l'Assemblée générale du 17/06, le bureau a été reconduit et ce dernier a été renforcé par Mr BARBIER David (trésorier adjoint) et Mr RETIF Jeremy (secrétaire adjoint).

■ L'année prochaine, la découverte du Badminton et sa pratique sont reconduits pour les enfants du CM2 le Mardi soir.

■ Le Samedi matin, nous accueillerons toujours les collégiens.

LE TENNIS CLUB DE BOISSEUIL

Championnats par équipes : Équipes championnats été

■ Féminin :

Malgré un effectif réduit cet été, les filles terminent à la quatrième place de leur poule (cinq équipes)

■ Masculin :

Chez les garçons, l'effectif était là. En revanche, beaucoup de blessé, ce qui a engendré un forfait : l'équipe termine donc à la dernière place.

■ Tournoi 2011 :

Notre tournoi annuel s'est achevé le 5 juin 2011, cette année, les finales ont eu lieu à l'extérieur. Mais la pluie est arrivée pour la remise des lots. En l'absence de monsieur le maire conseiller général, la municipalité était représentée par madame Agnès PELMOINE qui a remis les coupes offertes par la municipalité et le conseil général.

Le tableau féminin était composé de 10 joueuses, jusqu'à 30, le tableau masculin de 31 joueurs jusqu'à 15/1.

La finale filles opposée Caroline POUGET à Bérénice DEFAYE-PETITET. Caroline POUGET s'impose en deux sets 6/4 6/2.

La finale garçon opposée Cédric CHARNAILLAT à David RUECHE. Cédric CHARNAILLAT gagne en deux sets 6/1 6/1.

■ Rappel :

Les inscriptions pour la saison 2011 auront lieu le samedi 3 septembre 2011 de 9h à 12h au chalet près des terrains de tennis.

■ L'assemblée générale aura lieu le samedi 24 septembre 2011 de 10h à 12h à la salle Dexet.

Bonnes vacances à tous !



Les finalistes du tournoi 2011

PAROISSE SAINT BENOIT



Le vide grenier de la paroisse St Benoît qui a eu lieu le dimanche 15 mai dernier a encore connu un beau succès.

Une organisation bien préparée, de nombreux exposants qui peuvent accéder avec les voitures à leur emplacement et une belle journée de printemps ont contribué à la réussite de cette manifestation. Une belle animation sur la place du gymnase et beaucoup de bonne humeur pour le plus grand plaisir des nombreux chineurs où promeneurs. Rendez vous en mai 2012 pour la 6^e édition.

INSCRIPTIONS CATÉCHISME ET EVEIL À LA FOI :

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants (baptisés ou non) au catéchisme ou à l'éveil à la foi pourront le faire dès la rentrée de septembre en prenant contact avec le secrétariat paroissial au 05.55.06.94.98.

HANDICAPÉS, MALADES, INVALIDES :

LA FNATH, UNE ASSOCIATION POUR VOUS AIDER !

La FNATH, association des accidentés de la vie est une association reconnue d'utilité publique. Individuellement, la FNATH reçoit, écoute, conseille et défend les accidentés de la vie grâce à son service de conseil et de défense.

■ N'hésitez plus, venez rencontrer une collaboratrice du service de conseil et de défense.

Les bureaux à LIMOGES sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi matin de 9 h à 12 h.

■ Une permanence mensuelle est organisée avec une collaboratrice du service de conseil et de défense le 2^e mercredi du mois, de 15 h 15 à 17 h, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

■ La FNATH mène aussi une action revendicative auprès des pouvoirs publics afin d'améliorer le sort des accidentés de la vie.

■ **A NOTER : La FNATH accompagne et conseille les victimes du Médiateur®.**

■ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

FNATH - Groupement de la Haute-Vienne
11 Av. de Locarno - 87000 LIMOGES
Tel : 05.55.34.48.97 - Télécopie. : 05.55.34.68.66
E-mail : fnath.87@wanadoo.fr - www.fnath87.org

QUELQUES DATES À RETENIR :

■ 4 septembre 2011 tenue d'un stand au forum des associations à FEYTIAT

■ 13 novembre 2011 Thé dansant – Espace de Couzuy à BOISSEUIL



Prévention des cancers d'origine professionnelle : Stand tenu par la section de Feytiat le 4 juin 2011 afin de sensibiliser les personnes à la problématique des cancers d'origine professionnelle

LE BATIMENT DE POSTE DE BOISSEUIL

(suite et fin de l'article paru dans le bulletin municipal n°64)

■ Construction du bâtiment de Poste

En janvier 1913, le conseil choisit Monsieur Gay-Belille comme architecte du projet. Ses honoraires seront 5 % du montant total des travaux et il recevra une indemnité de 50 Frs (156€).

En février, il est communiqué au conseil, les plans, cahiers des charges et devis du bâtiment postal. L'estimation du coût est de 12 000 Frs (37 500 €). Le conseil approuve à l'unanimité le projet, mais émet la réserve suivante : avoir à disposition une chambre avec cheminé au 1^{er} étage et une partie du bûcher extérieur, pour le logement du facteur auxiliaire. L'adjudication est prévue à la préfecture. La commission des travaux publics est chargée de suivre de la construction.

En Mars, le directeur des Postes fait savoir qu'il n'accepte pas la réserve proposée. Il demande sa levée et que le projet soit voté sans restriction. Ce qui est fait après délibération.

L'adjudication des travaux de l'établissement de facteur receveur a lieu le 26 avril. Monsieur Dugeny entrepreneur à Solignac est déclaré adjudicataire au montant du devis initial.

Dans le même temps, il est décidé d'un emprunt permettant de financer l'achat du terrain, les travaux de construction et un projet d'agrandissement du cimetière. Finalement, l'agrandissement du cimetière n'étant pas notifié, c'est un emprunt de 15000 frs (46870 €) qui est à réaliser auprès du crédit foncier. Son taux est de 4,15% sur 30 ans. L'annuité est de 878,78 frs (2746 €) payable par moitié, semestriellement. Elle est couverte par le loyer et le vote de centimes additionnels, en imposition, sur 30 ans.

Après une construction diligentée rapidement, l'ouverture du bureau de poste a lieu le 16 octobre 1913. Le 2 novembre, le conseil municipal visite les lieux. La distribution du courrier, à partir du bourg, entre dans les faits...

Le service du téléphone peut être assuré par le facteur receveur, à charge pour la commune de le rétribuer. Les tractations entre les deux parties n'ayant pas abouti, l'installation du téléphone est ajournée. Sous la pression du directeur des Postes, le facteur receveur est invité à accepter la somme de 200 frs (625 €) proposée par le conseil municipal. Les travaux d'installation du téléphone seront réalisés au cours du 3^e trimestre de 1914.

En janvier 1915, sous la présidence de Monsieur Léon Faure, adjoint, le maire étant mobilisé, le chapitre financier est soldé. Un dépassement sur le coût des travaux est couvert par des centimes additionnels.

Ainsi s'achève le projet de construction du bâtiment de la Poste. Il offre à la population de la commune le service postal et le téléphone.

Un siècle après, après maintes péripéties, le bâtiment est toujours là et abrite, en son rez de chaussée, le bureau de Poste de Boisseuil.



La Poste, début du XXI^e s.

3 septembre 2011
CLUB DES AINES - Ile de Ré - **Voyage**

3 septembre 2011
HANDBALL CLUB
 Parking du gymnase - **Vide-grenier**

3 septembre 2011
FOOTBALL CLUB - Stade - **Tournoi U17**

4 septembre 2011
TENNIS DE TABLE
 GYMNASSE - **Tournoi**

10 septembre 2011
CAC : Stade
Foulées des escargots

10-11 Septembre 2011
CAC : Le bourg - **Fête patronale**

11 septembre 2011
CAC : Départ salle Crouzy
Randonnée pédestre (9h00)

24 septembre 2011
TENNIS CLUB - SALLE DEXET
Assemblée générale

25 au 30 Septembre 2011
CLUB DES AINES
 Escapade en Lorraine - **Voyage**

30 septembre 2011
FRANCOPHONIES - Espace du crouzy
«La chanson de Roland»

8 et 9 Octobre 2011
LES COMPAGNONS DU ROSEAU
Assemblée générale

14 octobre 2011
LA JAVA DES GASPARDS
 Espace du crouzy
Xavier Mortimer, homme orchestre

23 octobre 2011
CLUB DES AINES
 Salle polyvalente - **REPAS**

4 novembre 2011
CAC
 Espace du crouzy - **Spectacle** - **Désautard**

20 novembre 2011
CLUB DES AINES
 Espace du crouzy
Théâtre : Un auteur sinon rien

25 novembre 2011
LA JAVA DES GASPARDS
 Espace du crouzy
Compagnie du sans-soucies :
Album de famille

26 novembre 2011
FOOTBALL CLUB
 Espace du crouzy - **Loto**

3 décembre 2011
MAIRIE
 Espace du crouzy - **repas des aînés**

16, 17 ou 18 décembre 2011
LA JAVA DES GASPARDS
 Espace du crouzy - **La java des gaspards**

■ NAISSANCE

Rectificatif de notre bulletin N°64
 Le 18 décembre 2010 : Aline Lucie VERDIER – 6, allée des tilleuls
 Le 24 décembre 2010 : Margot MANEIN – 14, allée des érables
 Le 5 Mai 2011 : Milan Louis VALADON – Les Pierres Doulines

Le 14 juin 2011 : Léa PAUILHAC – Résidence Le Crouzy
 Le 16 juin 2011 : Clément AUROY – La Foresterie
 Le 19 juin 2011 : Chloé Eve PUYGRENIER – 3, impasse des rainettes
 Le 2 juillet 2011 : Mahé DESBORDES GUYOT – Les Pierre Doulines

■ MARIAGES

Le 11 juin 2011 : VEZINE Jérôme et FAYE Sophie
 Le 24 juin 2011 : HENRY Julien, Donald et HALARY Maud, Suzanne
 Le 25 juin 2011 : RAGUENEAU Etienne, Boris et DUBOIS Céline

■ DECES

Le 29 mai 2011 : Michaël VALEIX
 Le 14 juin 2011 : Marie-Thérèse MONTINTIN épouse LACAUX
 Le 29 juin 2011 : Henri MASSY

■ AGENDA ■

MAIRIE DE BOISSEUIL

Tél. : 05 55 06 91 06

Fax : 05 55 06 39 96

E.mail : mairie.boisseuil87@wanadoo.fr

▪ Heures d'ouverture du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

▪ Le samedi matin, de 8h30 à 12h00.

▪ M. le Maire reçoit sur rendez vous.

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél. 05 55 06 10 30

E.mail : serviceanimation@orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE Mme Céline COIGNAC

reçoit sur rendez-vous

▪ à l'antenne des Portes Ferrées :
32 rue Domnolet Lafarge Limoges

▪ à la mairie de BOISSEUIL :
les 1^{er} et 3^e jeudi, après-midi

Tel : 05 55 30 09 90 (secrétariat)

Tel : 05 55 30 09 92 (Mlle Coignac)

SECOURS POPULAIRE

▪ Permanence à la maison des associations
2^e et 4^e samedi du mois

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tel : 05.55.06.91.67

E.mail : bibliothequeboisseuil@hotmail.fr

- Lundi de 16h30 à 17h30
- Mardi de 16h00 à 19h00
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h00 à 19h00
- Jeudi de 15h30 à 19h00
- Vendredi de 15h30 à 19h00

CORRESPONDANTS DE PRESSE

▪ Populaire du Centre :

Jean Desnoyers : 06 87 25 89 68 - 05 55 32 08 04

▪ Écho du centre :

Jean-Marie Chalifour : 05 55 00 91 07

RECENSEMENT MILITAIRE

L'inscription doit être faite pendant le mois du
16^e anniversaire ou pendant le mois suivant.

COLLECTE DES DÉCHETS

▪ Ordures ménagères : Lundi après-midi à partir
de 14h (laisser vos containers jusqu'au lendemain
matin).

▪ Déchets recyclables : Mercredi matin semaine
paire à partir de 5h (sortir vos containers la veille).

▪ Encombrants ménagers : 1^{er} jeudi (mars, juin,
septembre, décembre) sur inscription auprès de
la mairie (05 55 06 91 06) une semaine avant le
ramassage.

Les encombrants des personnes non inscrites au-
près de la mairie ne seront pas ramassés.

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE D'EYJEAUX

TEL. : 05 55 30 42 55

▪ Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
▪ Collecte des Déchets Ménagers Spéciaux :
3^e samedi d'Octobre et 3^e samedi d'Avril.

▪ SAMU : 15

▪ POMPIERS : 18

▪ GENDARMERIE : 17 ou 05 55 00 50 03